

Les perspectives économiques de la Suisse = Die wirtschaftlichen Perspektiven der Schweiz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum**

Band (Jahr): **16 (2007)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE LA SUISSE

DIE WIRTSCHAFTLICHEN PERSPEKTIVEN DER SCHWEIZ

Rencontres Suisses–Treffpunkt Schweiz

Lausanne – 31.10.2006

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Christiane Langenberger

Les «Rencontres Suisses–Treffpunkt Schweiz» ont eu le privilège d'organiser à Lausanne la rencontre consacrée aux aspects économiques des relations entre la Suisse et l'Union Européenne (UE). Vaste et passionnant sujet, dont on pouvait craindre qu'il ne soit traité que superficiellement, compte tenu des impératifs de l'horaire. Il n'en fut rien, grâce à la qualité des intervenants qui se sont tous tenus à l'essentiel. Ainsi, nous avons eu droit à des échanges d'une grande densité, qu'il n'est pas simple de résumer. Je me limiterai donc aux points forts de ce débat. Quatre parmi les participants à la table ronde présentent par ailleurs leurs points de vue dans les articles qui suivent.

L'exposé introductif du professeur Marius Brülhart, de la Haute Ecole d'Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne, a bien mis en évidence les forces et les faiblesses du bilatéralisme, pour lequel notre pays a opté jusqu'ici:

- *Côté positif*, le bilatéralisme a ouvert le marché européen à la Suisse à un coût raisonnable. Cela ne tient pas seulement à la qualité de notre diplomatie, mais aussi (et surtout) à la position de notre pays en tant que partenaire commercial de l'Europe. Il est évident que l'intensité des échanges entre les pays de l'UE et la Suisse rend une entente indispensable.
- *Côté négatif*, il y a notamment les limites techniques du bilatéralisme, qui ne peut couvrir l'ensemble des relations économiques sans tomber dans une complexité ingérable. Il y a, de plus, les limites politiques, dans la mesure où l'UE, avec son poids grandissant, pourrait non seulement ne pas être toujours disposée à accorder un statut privilégié à la Suisse mais aussi exercer sur elle des pressions croissantes.

A cet égard, permettez-moi une remarque liée à l'actualité et qui sort du contexte de cette conférence: Nous venons d'avoir un exemple des difficultés qui peuvent surgir avec l'UE avec les critiques émises au sujet de nos régimes fiscaux cantonaux. Dans ce contexte, il ne faudrait toutefois pas oublier la concurrence bien réelle entre places économiques. Comme tous les pays, la Suisse s'efforce de proposer un site d'implantation attrayant à des conditions avantageuses. Notre prospérité et nos emplois dépendent directement des conditions

cadres aménagées au niveau politique. Il va de soi que différents pays poursuivent avec succès des stratégies différentes, en exploitant les avantages inhérents à leur propre spécialisation. Au vu de l'exiguïté de son marché intérieur, de sa pauvreté en matières premières, de l'absence d'accès à la mer et de ses handicaps géo-topographiques, la Suisse est dans l'obligation de se spécialiser, elle aussi, notamment en offrant une politique fiscale attrayante.

On peut imaginer que ce n'est pas le dernier différend que nous aurons à vaincre dans nos relations avec l'UE.

Cette perspective suscite-t-elle l'inquiétude des milieux économiques? Lors du débat que je suis censée résumer ici, il n'en a manifestement pas été question. Cela ne signifie pas qu'on ne soit pas conscient des risques, mais le bon fonctionnement actuel des accords bilatéraux rassure. En outre et surtout, la stratégie des entreprises suisses ne s'arrête pas aux frontières de l'Europe. Elle s'inscrit dans le cadre beaucoup plus large de la mondialisation et, à cet égard, la Suisse dispose toujours d'atouts compétitifs importants.

Le forum a donc débouché sur un constat positif: la Suisse a bien manœuvré jusqu'ici pour s'ouvrir le marché européen, même si la voie choisie présente des incertitudes. Il en découle qu'une politique de collaboration avec l'UE active et dynamique doit être sans cesse redéfinie, réexaminée et, le cas échéant, réadaptée. Il convient également de chercher et d'exploiter les possibilités d'optimiser nos relations au plan institutionnel.

Notre pays s'enorgueillit actuellement d'une situation économique très positive. Si nous nous donnons les moyens de devenir une société du savoir et de maintenir notre potentiel de recherche et d'innovation à la pointe des pays industrialisés, nous resterons un partenaire attractif pour l'UE. Dans ces conditions, le bilatéralisme a encore quelques beaux jours devant lui, avant que nous ne décidions de revoir notre copie.

SYNTHESE UND AUSBLICKE

Christiane Langenberger

«Rencontres Suisses–Treffpunkt Schweiz» hatte die Ehre in Lausanne die Tagung, die den wirtschaftlichen Beziehungen zwischen der Schweiz und der Europäischen Union (EU) gewidmet war, zu organisieren. Zugegeben, ein umfassendes und leidenschaftliches Thema. Es stellte sich die Frage, ob dieses auf Grund des beschränkten Zeitplans nur oberflächlich behandelt werden könne. Glücklicherweise war dies nicht der Fall, was wir vor allem den Qualitäten der Teilnehmenden, die alle am Wesentlichen festhielten, zu verdanken haben. Es ist nicht ganz einfach, die intensiven Begegnungen und den Austausch unter den Teilnehmenden zusammenzufassen. Aus diesem Grund werde ich mich auf einige Punkte, die aus der Debatte hervorgingen, beschränken. Vier Teilnehmende des Podiumsgesprächs präsentieren ihre Ansicht in den folgenden Artikeln selbst.

Das einleitende Referat von Marius Brühlhart, Wirtschaftswissenschaftliche Hochschule HEC Lausanne, zeigte deutlich die Stärken und Schwächen des Bilateralismus, für den sich unser Land bis heute entschieden hat:

- *Positiver Aspekt* des Bilateralismus ist die zu einem angemessenen Preis erfolgte Öffnung des europäischen Marktes gegenüber der Schweiz. Verantwortlich dafür ist nicht nur die gute Qualität unserer Diplomatie, sondern auch (und vor allem) die Position unseres Landes als Handelspartner Europas. Die intensiven Handelsbeziehungen zwischen den europäischen Ländern und der Schweiz setzen offensichtlich unabdingbare Bündnisse voraus.
- *Der negative Aspekt* liegt insbesondere bei den technischen Grenzen des Bilateralismus. Dieser ist nicht mehr im Stande die gesamten, sehr komplexen wirtschaftlichen Beziehungen zu verwalten. Zudem gibt es auch politische Grenzen, weil die EU mit ihrer wachsenden Macht nicht immer gewillt sein könnte, der Schweiz einen privilegierten Status zuzusprechen. Vielmehr wird der Druck auf die Schweiz zunehmen.

Erlauben Sie mir in diesem Zusammenhang einen Bezug zur Aktualität, der den Rahmen dieser Tagung etwas sprengt: Erst kürzlich hatten wir ein Beispiel von Problemen, die mit der EU entstehen können, mit dem Streitfall um

die kantonalen Steuergesetze. Wir dürfen hier aber die reale Konkurrenz zwischen den Wirtschaftsstandorten nicht ausser Acht lassen. Die Schweiz bemüht sich, wie alle Länder, einen attraktiven Investitionsstandort mit interessanten Bedingungen anzubieten. Unsere Prosperität und unsere Arbeitsplätze hängen direkt vom politisch bedingten Rahmen ab. Es versteht sich von selbst, dass verschiedene Länder erfolgreich unterschiedliche Strategien verfolgen, indem sie ureigene Vorteile zu nutzen wissen und sich spezialisieren. Betrachten wir die beschränkte Grösse des Inlandmarktes, das kleine Rohstoffvorkommen, den fehlenden Zugang zum Meer und die geotopografische Benachteiligung, sehen wir ein, dass sich die Schweiz spezialisieren muss und somit unter anderem attraktive steuerpolitische Bedingungen anbietet.

Man kann sich vorstellen, dass dies nicht die letzte Hürde ist, die wir in unseren Beziehungen mit der EU überwinden müssen.

Verunsichert dieser Ausblick das wirtschaftliche Umfeld? Anlässlich dieser Debatte war das offenbar keine Frage. Dies bedeutet nicht, dass man sich der Risiken nicht bewusst wäre, aber die gegenwärtig gute Umsetzung der bilateralen Abkommen stimmt zuversichtlich. Zudem beschränkt sich die schweizerische Unternehmensstrategie nicht auf Europa. Sie bewegt sich in einem viel grösseren, globalen Rahmen. In dieser Hinsicht hält die Schweiz wichtige, konkurrenzfähige Trümpfe in der Hand.

Die Veranstaltung zieht eine positive Bilanz: Die Schweiz hat die Situation bis heute gut gemeistert und sich dem europäischen Markt geöffnet, auch wenn sich auf dem eingeschlagenen Weg Unsicherheiten präsentieren. Es zeigt sich, dass eine aktive und dynamische Zusammenarbeitspolitik stets neu definiert, neu hinterfragt und gegebenenfalls angepasst werden muss. Wichtig ist auch, alle Möglichkeiten zu erforschen und umzusetzen, die es uns erlauben, unsere institutionellen Beziehungen zu optimieren.

Unser Land kann zurzeit auf seine sehr positive wirtschaftliche Situation stolz sein. Wenn wir uns die Fähigkeit zutrauen, eine Wissensgesellschaft zu werden, unser Forschungs- und Innovationspotenzial auf dem Spitzenniveau der industriellen Länder aufrecht zu erhalten, werden wir für die EU weiterhin ein attraktiver Partner bleiben. Der Bilateralismus wird noch einige Zeit zu genügen wissen, bevor wir noch einmal über die Bücher gehen.

SINTESI E PROSPETTIVE

Christiane Langenberger

L'Associazione «Rencontres Suisses–Treffpunkt Schweiz» ha avuto il privilegio di organizzare a Losanna l'incontro dedicato agli aspetti economici delle relazioni tra Svizzera e Unione Europea (UE). Si tratta di un argomento vasto e appassionante, il quale, tenuto conto del tempo a disposizione, poteva correre il rischio di venir affrontato solo in maniera superficiale. Ciò non è invece avvenuto grazie alla qualità dei relatori che hanno saputo concentrarsi sull'essenziale. Abbiamo potuto così approfittare di discussioni di grande densità, non facili da riassumere. Mi limiterò quindi a presentare alcuni punti essenziali del dibattito. Quattro relatori che hanno partecipato alla tavola rotonda presentano inoltre il loro punto di vista negli articoli che seguono.

La relazione introduttiva del Professor Marius Brülhart, della Haute Ecole d'Etudes Commerciales dell'Università di Losanna, ha chiaramente messo in evidenza le forze e le debolezze del bilateralismo che è stato scelto finora dal nostro paese.

- *Aspetto positivo*: il bilateralismo ha aperto il mercato europeo alla Svizzera a un costo ragionevole. Questo risultato è dovuto non solo alla qualità della nostra diplomazia, ma anche (e soprattutto) alla posizione del nostro paese in quanto partner commerciale dell'Europa. L'intensità degli scambi tra i paesi dell'UE e la Svizzera rende evidentemente un'intesa indispensabile.
- *Aspetto negativo*: ci sono in particolar modo dei limiti nella tecnica del bilateralismo, che non può coprire l'insieme delle relazioni economiche senza cadere in una complessità ingestibile. Ci sono poi dei limiti politici, nella misura in cui l'UE, con il suo crescente peso, potrebbe non solo non esser più disposta ad accordare uno statuto privilegiato alla Svizzera, ma anche cominciare a esercitare crescenti pressioni.

A questo proposito, mi permetto un'osservazione legata all'attualità che esula dal contesto specifico di questa manifestazione. Abbiamo avuto recentemente un esempio delle difficoltà che potrebbero sorgere con l'UE nelle critiche formulate all'indirizzo dei nostri regimi fiscali cantonali. In questo contesto, non bisogna tuttavia dimenticare l'effettiva concorrenza tra le piazze economiche. Come tutti i paesi, la Svizzera si sforza di proporsi quale luogo d'insediamen-

to attraente a condizioni vantaggiose. La nostra prosperità e i nostri impieghi dipendono direttamente dalle condizioni quadro pianificate a livello politico. È evidente che i diversi paesi seguono con successo strategie differenti, sfruttando i vantaggi inerenti alle proprie specializzazioni. Tenuto conto dell'esiguità del suo mercato interno, della sua povertà in materie prime, dell'assenza di uno sbocco sul mare e dei suoi handicap geo-topografici, anche la Svizzera è obbligata a specializzarsi, offrendo in particolare una politica fiscale attraente.

Possiamo immaginare che questo non sarà l'ultima vertenza che dovremo superare nelle nostre relazioni con l'UE.

Domandiamoci allora se questa prospettiva suscita l'inquietudine degli ambienti economici. Durante il dibattito che mi è stato chiesto di riassumere, non sembra essere il caso. Ciò non significa che non si sia coscienti dei rischi, ma il buon funzionamento attuale degli accordi bilaterali ci rassicura. Non bisogna inoltre scordare che la strategia delle imprese svizzere non si ferma alle frontiere dell'Europa. Ma si iscrive nel quadro molto più vasto della mondializzazione e, a questo proposito, la Svizzera dispone sempre di importanti atout competitivi.

Il forum si è dunque concluso su di una constatazione positiva: la Svizzera ha finora ben manovrato per aprirsi il mercato europeo, anche se la via adottata presenta delle incertezze. Da ciò consegue che una politica di collaborazione con l'UE attiva e dinamica deve essere continuamente ridefinita, riesaminata e, se necessario, riadattata. Conviene anche cercare e sfruttare le possibilità d'ottimizzare le nostre relazioni sul piano istituzionale.

Il nostro paese s'inorgoglisce attualmente di una situazione economica molto positiva. Se ci diamo i mezzi per diventare una società del sapere e di mantenere il nostro potenziale di ricerca e d'innovazione alla punta dei paesi industrializzati, resteremo un partner attrattivo per l'UE. In queste condizioni il bilateralismo ha ancora dei bei giorni davanti a sé, prima che decideremo di rivedere la nostra strategia.

SUISSE-EUROPE: JE T'AIME, MOI NON PLUS!

Michel Barde

Les relations de la Suisse avec l'Europe sont une longue histoire faite d'amour et de distance. La Suisse est une Confédération de raison qui s'est construite contre l'envahisseur étranger – c'est le serment du Grütli de 1291 – et contre la menace d'un dépeçage que, plus récemment, l'Allemagne nazie faisait planer sur le pays. Ses luttes confessionnelles, après Marignan, furent à l'origine de son repli sur soi et d'une forme de neutralité internationalement reconnue lors du traité de Vienne, en 1815, au lendemain des épopées napoléoniennes. La constellation bigarrée du pays, faite d'ethnies, de langues et de confessions différentes, a dès lors privilégié le «vivre ensemble» par rapport aux interventions sur la scène internationale qui auraient pu, au gré des affinités respectives des uns et des autres, le menacer.

Il faut comprendre ce sous-jacent historique et culturel si l'on veut saisir les relations de la Suisse avec l'Europe.

Le traité de Rome de 1957 portait une dimension politique vis-à-vis de laquelle notre pays n'était pas seul à nourrir des réticences. Les accords de Stockholm de 1960 ouvraient une autre option avec la création de l'Association européenne de libre échange (AELE). Ces deux courants, conceptuellement très différents, vécurent côte à côte jusqu'à ce que les membres de l'AELE, les uns après les autres, rejoignent la Communauté économique européenne (CEE), devenue depuis lors l'Union européenne (UE), à la seule exception de la Norvège, de l'Islande, du Liechtenstein et de la Suisse, qui forment le dernier carré de l'AELE.

L'UE s'est élargie, pour des raisons aussi bien politiques qu'économiques. Il s'agissait en effet d'arrimer de nouveaux pays aux valeurs de la démocratie et de l'économie libérale, tout en élargissant et en intégrant les marchés. Les nouveaux membres de l'Europe centrale et de l'Est ont vu l'attrait d'une telle appartenance à laquelle, cependant, compte tenu de leur vécu, ils ont apporté une nouvelle dimension. Celle-ci consiste, sur le plan politique, à se réapproprier un «Etat-nation» qui leur a été trop longtemps volé par la dictature soviéto-communiste et, sur le plan économique, en un besoin de rattrapage qui n'épouse pas tous les standards sociaux de l'Europe occidentale.

L'Europe évolue donc, tant au niveau de sa taille que de ses fondements, en l'absence de surcroît d'une Constitution, puisque celle-ci a été refusée. Si elle n'est heureusement pas dans une impasse, elle est en revanche dans l'incertitude: jusqu'où doit-elle s'étendre? Quels sont ses liens rassembleurs et de quels types d'institutions et de démocratie doivent-ils découler?

La Suisse, dans ce contexte mouvant, bien que n'en faisant pas partie, est plus proche de l'Union que nombre de ses membres. Sa situation géographique et les nombreux accords qu'elle a signés en témoignent. Les relations bilatérales qu'elle cultive avec Bruxelles – résultat du rejet en 1992, en votation populaire, de l'Espace économique européen (EEE) – marquent l'intensité de ces contacts. Mais ceux-ci, ce qui est désagréable, apparaissent toujours à la merci de la «loi du plus fort». La Suisse, pourtant, s'est montrée bonne élève: seule de son espèce, elle a voté pour l'élargissement de l'Union à l'Est et pour la libre circulation des personnes; elle a voté pour Schengen; elle absorbe la moitié du total des frontaliers européens; elle creuse au Lötschberg et au Gothard des tunnels pharaoniques qu'elle finance seule à la seule ou quasi seule destination des transferts intra-européens.

La Suisse, on le sait, est de nature prudente et jalouse de son indépendance. Le chansonnier Gilles le disait déjà: «la Suisse est capable d'un beau geste, à condition de savoir où va l'argent». Si l'on interprète bien, cela signifie: «la Suisse est capable de s'engager, à condition de savoir où elle va».

En l'occurrence et en l'état, les conditions n'apparaissent pas remplies, au vu des incertitudes de l'Union. Sur le plan politique, la Suisse redoute des atteintes à sa construction fédéraliste et à sa démocratie directe. Et en matière de défense et de politique étrangère, elle ne voit pas de véritable avancée européenne. Sur le plan économique, elle craint une bureaucratie qu'elle perçoit comme envahissante, elle se veut ouverte au monde et pas seulement à l'UE – avec laquelle les relations commerciales sont néanmoins des plus étroites – et elle entend préserver une fiscalité indirecte (TVA) faible en comparaison européenne. Même la gauche, qui tient volontiers un discours théorique favorable à l'adhésion, se rebiffe facilement lorsqu'il s'agit d'en mesurer concrètement les conséquences.

Il n'en reste pas moins que le débat doit se poursuivre. L'adhésion permettrait-elle le maintien du franc suisse, à l'image des pays de l'Union qui ont conservé leur monnaie nationale? La marge de manœuvre de la Banque nationale vis-à-

vis de l'euro pour préserver une inflation et des taux d'intérêt plus bas est-elle aussi large qu'on le croit parfois? Ces questions méritent d'être constamment évaluées.

C'est peut-être sur la politique sociale, l'harmonisation fiscale et le secret bancaire que les positions sont les plus tranchées. L'économie craint un alignement sur les standards les plus élevés de l'Union en matière sociale, alors que les normes helvétiques sont déjà appréciables en comparaison internationale. Elle craint que ne se réduise la flexibilité des dispositions qui régissent le marché du travail, qui demeure encore l'un des atouts du pays. Dans une Suisse fédéraliste, le spectre de l'harmonisation fiscale est ressenti comme une atteinte aux libertés et à la souveraineté, tout comme les coups de griffe au secret bancaire.

Ces problèmes constituent de véritables enjeux qu'on ne saurait traiter, dans un sens ou dans l'autre, en deux coups de cuillère à pot.

L'élargissement de l'Europe a, en fait, ouvert la voie à une Europe sinon à la carte, du moins à plusieurs vitesses. Certains pays ont adopté l'euro, d'autres pas. Certains se sont, notamment en matière sociale, réservé des «opting out». Certains cultivent une fiscalité très compétitive, dont la Suisse – malgré les critiques qui lui sont adressées – est loin d'être le paradis que certains voudraient décrire.

L'avenir n'est pas écrit. Il se peut que les citoyens de ce pays, face à leur propre évolution et à celle de l'Europe et du monde, modifient leur façon de voir. L'intérêt conjugué des uns et des autres en serait le moteur. La contrainte ou les pressions ne feraient qu'aller en sens inverse.

NOTE DE SYNTHÈSE SOUS L'ANGLE DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE

Dieter Grossen

1. L'espace de l'Union Européenne (UE) et de l'Association européenne de libre échange (AELE) restera le débouché le plus important des entreprises suisses; les nouveaux Etats membres de l'UE, qui sont des marchés en forte expansion, présentent un potentiel considérable.

Le marché de l'UE demeurera à l'avenir très intéressant pour l'économie suisse. Il offre de nombreuses opportunités de croissance. En particulier, les nouveaux Etats membres connaissent un *taux de croissance bien plus élevé que la Suisse*; ils ont un grand retard à rattraper et se caractérisent par une forte demande. Il en va de même pour les deux récents membres de l'UE, la Roumanie et la Bulgarie. Pour profiter de ce potentiel, les entreprises suisses doivent jouir des *mêmes conditions de départ* que les entreprises européennes sur le marché intérieur de l'UE. Cela inclut notamment la possibilité de détacher des travailleurs suisses dans ces pays, sans complications administratives, dans le cadre de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes.

Pour que la Suisse puisse *conserver sa qualité de pays de production* et attirer des implantations de nouvelles entreprises, il est important que ses milieux économiques puissent recruter dans l'espace communautaire les travailleurs qui font défaut sur son marché de l'emploi et que le transfert de cadres suisses vers les Etats de l'UE puisse se faire facilement. Ces facteurs sont décisifs notamment au vu de la concurrence internationale dans la recherche de main-d'œuvre hautement qualifiée.

2. Alors que de plus en plus de ressortissants de l'UE viennent travailler en Suisse, on constate une augmentation de la proportion d'étrangers hautement qualifiés par rapport à la population résidente étrangère. Cette évolution répond aux besoins de l'économie et aux objectifs de la politique migratoire du Conseil fédéral.

Trois ans et demi après sa mise en application, la libre circulation des personnes a rempli nos attentes. L'épuisement des contingents d'autorisations de séjour traduit l'importance de la demande de main-d'œuvre venant de l'UE, alors que le nombre d'immigrés issus d'Etat tiers continue de baisser.

L'immigration en provenance de l'UE est de plus en plus qualifiée. Ainsi, les résultats de l'enquête sur la population active occupée 2006 de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent qu'en 2006 deux tiers des personnes actives étrangères ont accompli une formation du degré secondaire ou du degré tertiaire.

Les travailleurs hautement qualifiés viennent principalement de l'UE des Quinze, mais il y a des différences. La part des travailleurs qualifiés est très élevée (près de 95 %) chez les ressortissants d'Europe du Nord (surtout d'Allemagne) et d'Europe de l'Ouest, tandis que la part des travailleurs qualifiés est sensiblement plus basse (env. 53%) chez les ressortissants venant du sud de l'Europe. L'UE-8¹ fournit à ce jour surtout de la main-d'œuvre peu qualifiée.

Il est, enfin, réconfortant de constater que tous les indicateurs disponibles montrent que les personnes exerçant une activité en Suisse ne sont pas évincées du marché du travail (2^e rapport de l'Observatoire de l'Accord sur la libre circulation des personnes ALCP).

3. L'extension de la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie sert l'intérêt de la Suisse. Elle élargit le bassin de recrutement des entreprises suisses, ouvre de nouveaux marchés et consolide la voie bilatérale.

Des délais transitoires – à négocier – permettront de limiter l'immigration en provenance de ces deux nouveaux pays membres de l'UE. La Suisse pourra ainsi se protéger, pendant quelques années, contre d'éventuelles vagues d'immigration. Elle leur ouvrira son marché de l'emploi seulement au moment où leur prospérité économique aura augmenté et où la pression migratoire aura diminué en conséquence. Ceci aussi grâce à la contribution à la cohésion dans le cadre de la loi fédérale sur l'aide aux Etats d'Europe de l'Est. Par ailleurs, selon les pronostics pour la période s'étendant au-delà de 2014, l'évolution démographique entraînera un accroissement de la demande de main-d'œuvre, si bien que l'élargissement du bassin de recrutement sera sans conteste dans l'intérêt de notre pays.

1 Les dix nouveaux membres moins Chypre et Malte, qui ne sont pas soumis aux délais transitoires.

LE PARLEMENT ET LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE SUISSE DANS UN CONTEXTE EUROPÉEN

Christa Markwalder

1. La politique économique de la Suisse – et on pourrait étendre ce constat à la politique suisse de manière plus générale – dépend fortement des décisions prises au sein de l'Union européenne (UE).
2. Cette dépendance s'explique par le fait que l'UE est de loin notre première partenaire commerciale. Avec son marché de presque 500 millions de consommateurs, l'UE représente 80% de nos importations totales et plus de 60% de nos exportations.
3. En raison de cette dépendance marquée, la place économique suisse a un intérêt vital à calquer ses conditions cadres sur celles de l'UE. Il s'agit tout simplement de permettre aux entreprises suisses de rester compétitives sur le plan européen.
4. La Suisse a ainsi mis en place un processus d'adaptation perpétuelle des ses conditions cadres aux conditions cadres européennes. Ce processus est appelé eurocompatibilité.
5. Dans la réalité, l'eurocompatibilité se traduit par l'élimination systématique de tout obstacle non-tarifaire au commerce avec l'UE. Concrètement, il s'agit de mettre en place des normes, des prescriptions et des règles qui soient identiques, ou pour le moins équivalentes et reconnues comme telles, à celles de l'UE.
6. A l'heure actuelle, des efforts particuliers sont fournis pour libéraliser le marché intérieur suisse et éliminer les facteurs structurels qui sont à la source de l'îlot de cherté suisse.
7. Sur le plan de la libéralisation intérieure, le Parlement vient de mettre sous toit une loi réglant les modalités de la libéralisation du marché de l'électricité. Cette loi doit en particulier permettre la conclusion d'un éventuel accord sur l'électricité avec l'UE. D'autres lois sont actuellement en cours d'élaboration.

8. Concernant l'îlot de cherté suisse, le Parlement vient actuellement de réviser la loi sur les brevets et va probablement autoriser les importations parallèles de biens produits dans l'UE.
9. Un projet est également mis à l'étude par le Conseil fédéral pour appliquer le principe du Cassis-de-Dijon aux marchandises européennes pouvant être importées sur le marché suisse. Ce principe édicte que tout bien commercialisable à l'intérieur de l'un des Etats membres de l'UE peut être vendu sans condition supplémentaire à l'intérieur de n'importe quel autre Etat membre. Le projet prévoit une introduction unilatérale de ce principe, donc sans contrepartie de la part de l'UE. Ce projet sera soumis à consultation dans les mois qui viennent.
10. Le Conseil fédéral étudie par ailleurs la possibilité de conclure un accord de libre échange agricole avec l'UE. Il s'agit à la fois de faire baisser les prix des denrées alimentaires pour les consommateurs et d'offrir de nouvelles perspectives à la paysannerie suisse (notamment par l'exportation de produits de niche).
11. A côté de ces grands dossiers, le Parlement consacre une partie importante de son activité à la «reprise autonome» du droit européen dans de nombreux domaines très techniques. Ce printemps, il a par exemple adopté une nouvelle taxation pour la bière qui soit conforme à celle de l'UE.
12. En tant que présidente du Nouveau mouvement européen Suisse, j'aimerais souligner les faiblesses inhérentes à ce système de l'adaptation autonome du point de vue démocratique. Il est en effet très préoccupant que le Parlement suisse doive si souvent copier des lois qui ont été décidées au sein de l'UE, sans la participation de la Suisse. Cela n'est pas digne d'un Parlement et cela n'est pas digne d'un pays qui se veut profondément démocratique.

HOCHPREISINSEL SCHWEIZ: WAS SIND DIE PREISTREIBER UND WAS SIND DIE LÖSUNGEN?

Rudolf Strahm

Die Schweiz gilt als Hochpreisland Europas. Bei Gütern und Dienstleistungen, die in der Schweiz produziert werden, lässt sich dies durchaus mit dem hohen Niveau der schweizerischen Löhne, Mieten und Dienstleistungen erklären. Aber die schweizerischen Haushalte und Unternehmen zahlen auch mehr für die importierten Produkte als die europäischen Länder. Wie lassen sich die Hochpreis-Importe in der Schweiz erklären? Und welches sind geeignete wirtschaftspolitische Lösungen?

Während die schweizerischen Exporteure (und bald auch die Landwirte) ihre Exportpreise auf Gedeih und Verderb dem europäischen Preisniveau anpassen müssen, kaufen sie ihre Importe und Inputs im Durchschnitt um ein Fünftel teurer ein. Dies ist für die schweizerische Volkswirtschaft ein Kostengap in einer Grössenordnung von 20 Milliarden Franken – und eine Wachstumsbehinderung im Produktionsstandort Schweiz.

Ausländische Lieferanten liefern die Waren meist schon teurer in die Schweiz als in andere europäische Länder. *Die ausländischen Lieferanten und multinationalen Konzerne betreiben eine so genannte «Markt-Segmentierung», das heisst, sie beliefern jedes Land getrennt und reizen beim Pricing die höhere Kaufkraft so weit wie nur möglich aus.* Dabei versuchen sie das Land über ihre Alleinvertriebsstrukturen zu bedienen und den Parallelhandel zu verhindern.

Diese Marktsegmentierung führt bei vielen Importgütern zur Preisdiskriminierung – und zur Hochpreisinsel Schweiz. Die preistreibenden Faktoren sind hier in *einer Typologie von Verhinderungsmechanismen bei Parallelimporten* dargestellt, wobei oft die nachstehend aufgeführten Preistreiber-Praktiken hintereinander geschaltet sind.

1. Oft besteht die Preishochhaltung einfach in *Vertikalbindungen*, d.h. Preis- und Lieferbindungen zwischen dem ausländischen Lieferanten und dem Alleinimporteur und Grossisten in der Schweiz. Mit dem neuen Kartellgesetzes-Artikel 5 Absatz 4 sind solche Vertikalbindungen an sich schädlich und mit Bussen belegbar. Noch immer ist kein Fall durchgespielt worden.

2. Die häufigste Art der Verhinderung von Parallelimporten besteht in unzähligen *Differenzen bei Produktnormen*, wie Anschreibepflichten, Typenbezeichnungen, Materialvorschriften, Lebensmittel-, Umweltschutz- und andern Vorschriften. Sobald eine unterschiedliche Norm zwischen der Schweiz und der Europäischen Union (EU) besteht, besteht ein *technisches Handelshemmnis* und das Produkt kann nicht ohne weiteres direkt oder parallel (d.h. am Alleinimporteur vorbei) importiert werden. Zudem muss der Importeur durch Beibringen von Original-Ursprungszeugnissen des Herstellers, durch Zertifizierungen etc. teure Hürden überspringen. Dabei ist heute das Umwelt- und Konsumentenschutzniveau der EU etwa gleichwertig (aber nicht identisch definiert) wie in der Schweiz. Abhilfe dieser Importbehinderung kann die Anwendung des *Cassis de Dijon-Prinzips* durch die Schweiz bringen, indem sie die im EU-Raum zugelassenen Produkte ohne Prüfung auch in der Schweiz zulässt.
3. Zudem wirkt bei uns die schweizerische Besonderheit der *nationalen Patentererschöpfung*. Wenn ein Produkt patentiert ist – oder wenn auch nur eine Komponente dem Patentschutz untersteht – ist der Alleinimporteur Inhaber des übertragenen Patentrechts auf diesem Produkt (resp. dessen Komponente) und er verfügt faktisch über das Vertriebsmonopol in der Schweiz. Die EU kennt demgegenüber die regional-europäische Patentererschöpfung europaweit. Die Reform kann darin bestehen, dass die Schweiz einseitig eine internationale oder regionaleuropäische Patentererschöpfung einführt.
4. Einen Spezialfall der Produkteverteuerung beim Import kennen wir in der *Agrarmarktordnung*. Durch sie werden die agrarischen Erzeugnisse mittels Importzöllen vom europäischen oder Weltmarktpreisniveau auf das schweizerische Preisniveau angehoben. Diese Protektion ist politisch gewollt und wird im Rahmen der WTO-Runde überprüft werden.
5. Darüber hinaus haben wir ein Sonderregime mit einem *hohen Protektionsgrad beim Heilmittelmarkt*. Aufgrund des Heilmittelgesetzes (HMG) sind in dreieinhalb Jahren sage und schreibe 20 Vollzugsverordnungen erlassen worden. Diese hohe Regulierungsdichte bewirkte, dass bislang nur wenige Bewilligungen für Parallelimporte von Medikamenten durch Swissmedic erteilt worden ist.

6. Schliesslich sind auch die *Zollbearbeitungsgebühren* der Spediteure ein Handelshemmnis für Kleinimporte und Bestellungen über Internet (E-Bay, Amazon etc). Diese sind eine schweizerische Besonderheit in Europa und sie liessen sich nur beseitigen, wenn die Schweiz eine Zollunion mit der EU oder eine adäquate bilaterale Lösung finden könnte.

Diese preistreibenden Importhürden sind vor allem deshalb wirksam, weil die Schweiz den «Acquis communautaire» der EU, also das europäische Recht im Wirtschafts- und Handelsbereich, nicht akzeptiert hat. Aus den Normendifferenzen entstehen immer neue Handelshemmnisse, die nachhaltig nur durch eine dynamische Lösung beseitigt werden können.



